

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'ASSERMENTATION ET D'INSTALLATION DU
CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE
PRILLY-ECHALLENS, LE 30 JUIN 2011 A 18 h 00, AU CHATEAU D'ECHALLENS**

Présences :

Présidence	Piot	Marc-Etienne	Préfet
Ont été convoqués			
Conseil intercommunal	Grand	Christophe	Assens
	Jaquier	Christian	Bottens
	Mégroz	Catherine	Boulens
	Zwahlen	Janine	Bournens
	Berset	Sandra	Boussens
	Bally	Christiane	Bretigny s/Morrens
	Vulliemin	Lise	Chapelle s/Moudon
	Gay Vallotton	Michèle	Cheseaux s/Lausanne
	Crisinel	René	Correvon
	Magnenat	Olivier	Daillens
	Gilliéron	Claire-Anne	Denezy
	Nicolier	Yvan	Echallens
	Isaaz	Annelise	Etagnières
	Lehnherr	Erika	Froideville
	Kathari Lauritzen	Murielle	Goumoens
	Schertenleib	Lyvia	Jorat-Menthue
	Amaudruz	Michel	Le Mont s/Lausanne
	Fatton	Patrick	Lussery-Villars
	Pasche	Jean-Michel	Martherenges
	Chamot	Jean-Daniel	Morrens
	Gabella	Annemarie	Neyruz
	Siegenthaler	Sébastien	Ogens
	Ravera	Laure	Oppens
	Heysé	Patrick	Oulens s/Echallens
	Duruz	Marie-Reine	Pailly
	Emery	Albert	Penthaz
	Chabrier	Raymonde	Penthéréaz
	Ikmel	Régine	Peyres-Possens
	Canu	Christine	Romanel s/Lausanne
	Laurent Zeller	Véronique	Rueyres
	Dafflon	Dominique	St-Barthélémy
	Gozel	Christian	Sullens
	Pittet-Allaz	Véronique	Villars-le-Terroir
	Russo	Philippe	Vuarrens

Excusés	Sterchi	Jean-Pierre	Cugy
	Laurent	Teodora	Fey
	Favre	Chantal	Jouxens-Mézery
	Engeström	Sylvie	Mex
	Dessauges	Pascal	Montilliez
	Hautier	Isabelle	Penthalaz
	Carrard	Marinette	Poliez-Pittet
	Gilliéron	Alain	Prilly
	Cudré-Mauroux	Mireille	St-Cierges
	Perrin	Etienne	Thierrens
Absents	Auberson	Patricia	Bercher
	Sonzogni	Thierry	Bettens
	Létra	Cyril	Bioley-Orjulaz
	Dind	Philippe	Essertines s/Yverdon
	Gruaz	Michel	Vufflens-la-Ville
Comité de direction	Gay Vallotton	Michèle	Cheseaux s/Lausanne
	Sterchi	Jean-Pierre	Cugy
	Blum	Werner	Echallens
	Arlaud	Françoise	Jorat-Menthue
	Marchand	Jacques	Le Mont s/Lausanne
	Jauner	Yves	Penthalaz
	Bourquin-Büchi	Anne	Prilly
	Favre	Sandrine	Saint-Bathélémy
	Weissbrodt	Roger	Vufflens-la-Ville

Ordre du jour :

1. Installation
2. Opérations statutaires
3. Assermentation des membres du comité de direction
4. Election du président et du vice-président du comité de direction
5. Election de deux scrutateurs
6. Nomination de la commission de gestion
7. Divers

Monsieur le Préfet M.-E. PIOT ouvre la séance, souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et saluant la présence de Mme Y. SAYA, secrétaire sortante, M. M. HOFFMAN, directeur de l'ARASPE et M. V. SUGNAUX, adjoint de direction.

Il remercie Mme M. SEILER, secrétaire ad hoc pour la première partie de séance.

Il nomme MM. M. AMAUDRUZ (Le Mont s/Lsne) et J.-M. PASCHE (Martherenges) scrutateurs suppléants. Il passe ensuite à la première partie de l'ordre du jour.

1. **Installation**
2. **Opérations statutaires**

Le procès-verbal d'assermentation, lu, approuvé sur-le-champ par l'assemblée et signé par M. le Préfet et par la secrétaire ad hoc est joint au présent document.

Après l'adoption du procès-verbal d'installation, M. M.-E. PIOT félicite le nouveau président du Conseil intercommunal, M. Jean-Michel PASCHE de Martherenges, ainsi que la vice-présidente, Mme Marie-Reine DURUZ de Pailly. Tous deux sont élus pour un an. Mme Martine SEILER, domiciliée à Prilly, a été nommée secrétaire dudit conseil pour la durée de la législature.

3. Assermentation des membres du comité de direction

Les neuf membres du comité de direction proposés par leurs communes respectives se présentent brièvement. Ils sont nommés pour toute la législature. Il s'agit de Mmes et MM. :

Gay Vallotton	Michèle	Cheseaux s/Lausanne
Sterchi	Jean-Pierre	Cugy
Blum	Werner	Echallens
Arlaud	Françoise	Jorat-Menthue
Marchand	Jacques	Le Mont s/Lausanne
Jauner	Yves	Penthaz
Bourquin-Büchi	Anne	Prilly
Favre	Sandrine	Saint-Bathélemy
Weissbrodt	Roger	Vufflens-la-Ville

M. le Préfet prie l'assemblée de se lever et procède à l'assermentation des membres du comité de direction.

4. Election du président et du vice-président du comité de direction

Il convient ensuite d'élire les président-e et vice-président-e du comité de direction. Après une brève interruption de séance M. Werner BLUM (Echallens) et Mme Anne BOURQUIN BUCHI sont proposés à ces deux fonctions.

Il n'y a pas d'autre candidature. M. M.-E. PIOT demande si le bulletin secret est demandé. Ce n'est pas le cas.

VOTE : A mains levées et à l'unanimité, l'assemblée intercommunale élit

- 1) président du comité de direction de l'ARASPE : M. Werner BLUM d'Echallens
- 2) vice-présidente du comité de direction de l'ARASPE : Mme Anne Bourquin Buchi de Prilly.

Par mesure de simplification, M. le Préfet propose à l'assemblée et au nouveau président du Conseil intercommunal de poursuivre la conduite de la séance. Il n'y a pas d'objection.

5. Election de deux scrutateurs

Mme Lyvia SCHERTENLEIB (Jorat-Menthue) et M. Albert EMERY (Penthaz) sont proposés. Tous deux acceptent. Il n'y a pas d'autre proposition.

VOTE : A mains levées et à l'unanimité, l'assemblée intercommunale élit scrutateurs du Conseil intercommunal de l'ARASPE

- 1) Mme Lyvia SCHERTENLEIB de Jorat-Menthue
- 2) M. Albert EMERY de Penthaz.

6. Election de la commission de gestion

M. M. HOFFMAN, directeur de l'ARASPE, indique que la commission de gestion doit être composée de cinq membres élus et désignés en principe dans l'ordre alphabétique des communes. Toutefois,

celles qui sont représentées au comité de direction ne devraient pas l'être dans la commission de gestion.

Sur la base de principe, les délégués des communes de Lussery-Villars, Montilliez, Morrens, Neyruz et Ogens sont proposés comme membres de la commission de gestion.

VOTE : A mains levées et à l'unanimité, l'assemblée intercommunale élit la commission de gestion dans la composition suivante :

- 1) M. Patrick FATTON de Lussery-Villars
- 2) M. Pascal DESSAUGES de Montilliez
- 3) M. Jean-Daniel CHAMOT de Morrens
- 4) Mme Annemarie GABELLA de Neyruz
- 5) M. Sébastien SIEGENTHALER d'Ogens.

7. Divers

La parole est à M. Michel HOFFMAN, directeur de l'ARASPE. L'intéressé salue l'assemblée et présente M. V. SUGNAUX, adjoint de direction qui l'accompagne. Il donne également quelques brèves informations sur les autres personnes qui constituent son équipe et qui, assure-t-il, sont en permanence à la disposition des membres du Conseil intercommunal.

Il demande aux personnes présentes de communiquer, si possible ce soir déjà, leur adresse électronique à la secrétaire, ainsi que l'adresse sécurisée sur laquelle le CSR dirigera pour chaque commune, deux fois par an, sous sceau confidentiel, la liste des usagers du RI. C'est en effet via la messagerie électronique que sont transmises la plupart des informations.

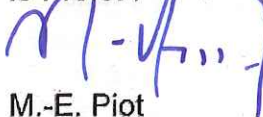
Au nombre des tâches prioritaires ces prochains temps, il mentionne la constitution d'une commission d'enquête pour statuer sur une prestation complémentaire. Il écrira prochainement aux communes à ce propos.

M. W. BLUM, président du comité de direction remercie l'assemblée de la confiance qui lui est témoignée et dit qu'il se réjouit de travailler avec ses nouveaux et anciens collègues. Au nom de la Commune d'Echallens, il invite les personnes présentes à partager un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur.

M. le Préfet M.-E. PIOT, remercie toutes les personnes présentes et la Commune pour son accueil. Il déclare la séance levée à 18 h 55.

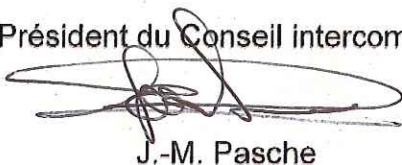
Prilly, le 25 juillet 2011

le Préfet :



M.-E. Piot

le Président du Conseil intercommunal :



J.-M. Pasche

la Secrétaire :



M. Seiler

Annexe : procès-verbal d'assermentation